

## **Cours théoriques**

### **Pour l'apprentissage du Code de la Route**

---

#### **HORAIRES DES COURS THÉORIQUES**

#### **Portant sur des thématiques spécifiques**

---

LUNDI de 16h00 à 18H00

MARDI de 16h00 à 18H00

MERCREDI de 16h00 à 18H00

JEUDI de 16h00 à 18H00h

VENDREDI de 15h00 à 17h00

A chacune des vacances scolaires un stage code intensif de 2 jours consécutifs est mis en place, dispensé par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière.

Ces stages reprennent les différents thèmes tel que : l'alcool, la fatigue, la sécurité, la vitesse.